



**Cosne
ma
ville**
Le mag

LE SPORT AU FÉMININ AVEC LA BOTTINE ET LE XV COSNOIS VDL

P.19 & 20

Portrait p.18

Journée Internationale des Droits des femmes : portrait de Marthe Mellot, artiste Cosnoise

Attractivité p.6 et 7

Du nouveau sur le marché !

Solidarité p.13

Contrat de Ville : maintien du Quartier Saint-Laurent dans la géographie prioritaire

SPÉCIALISTE DE LA VENTE & DE LA LOCATION DE MATÉRIEL MÉDICAL

MEDICAL LAFAYETTE COSNE

Avenue du 85ème de ligne
58200 Cosne Sur Loire

03 86 26 84 90

9h - 18h du lundi au jeudi
9h - 13h / 14h - 18h le vendredi

MEDICAL LAFAYETTE CLAMECY

19 Avenue Jean Jaures
58500 Clamecy

03 86 27 01 73

9h - 13h / 14h - 18h du lundi au jeudi
9h - 13h / 14h - 17h le vendredi



Au Diapason de Soi

Jessica Réal

KINÉSIOLOGUE POUR
BÉBÉ - ENFANT - ADOLESCENT & ADULTE
THÉRAPIE MANUELLE & ÉNERGÉTIQUE
MAGNÉTISME - GÉOBIOLOGIE

Prise de RDV

06 59 76 89 01 <https://jessica-real.fr/contact/>

Optic 2000 **OPTIQUE POITRENEAU**

- Se déplace À DOMICILE •
- Spécialiste BASSE VISION •

Du Lundi au Samedi 9h-19h en continu
Tél. : 03 86 28 15 68
optiquepoitreneau@gmail.com
25-31, rue St-Jacques
58200 COSNE-SUR-LOIRE

MON OPTICIEN VIENT Chez moi

Bistrot Anatole

Restaurant

Du mardi au dimanche midi et du jeudi au samedi soir.

6 rue Anatole France - 58200 COSNE-SUR-LOIRE
bistrot.anatole@gmail.com

03 86 27 12 95

www.chez-anatole.com

allo **TAXIS** des vignobles

Myriam Luthon

06 79 37 60 82

allotaxisdesvignobles@gmail.com
www.taxisdesvignobles.fr

Communes de stationnement :
Cosne-sur-Loire - Pouilly sur Loire
S^t-Quentin-sur-Nohain - Sancerre - S^t Satur - Savigny -en-Sancerre

CARS
OCCASIONS 58

ACHAT | VENTE AUTOMOBILE

carsoccasions58.fr À Cosne-sur-Loire
carsoccasions58@outlook.fr

07 81 28 29 63

SOMMAIRE



COSNE MA VILLE | N°114 MARS & AVRIL 2024

Tirage à 6 100 exemplaires
Directeur de la publication : Daniel Gillonnier
Directrice adjointe de publication : Stéphanie Ouvry
Rédaction et création :
Jennifer Debain, Lauranne Coulomb et Ayden Quillet
Ont collaboré à ce numéro :
Les services de la collectivité
Photos / illustrations : Ville de Cosne, Freepik, Flaticon
(sauf indications maquette)
RÉGIE PUBLICITAIRE
AF Communication, 26200 Montélimar
IMPRESSION
Inore Groupe, 58640 Varennes-Vauzelles
DISTRIBUTION : Milee, 58000 Nevers

La Ville de Cosne a choisi une communication éco-responsable. Ce document a été imprimé avec des encres végétales sur du papier 100% recyclé et certifié PEFC

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Docteur Jacques Huyghues des Étages
BP 123 - 58206 Cosne-Cours-sur-Loire cedex
Tél. : 03.86.26.50.00 - Fax : 03.86.26.50.16
cosne@mairiecosnesurloire.fr

mairiecosnesurloire.fr

 @ville.cosne

 @villedecosne

 @Ville de Cosne

Cosne, ma Ville est disponible en version audio sur le site : mairiecosnesurloire.fr



Flashez le code pour accéder à la version numérique

QUESTIONS AU MAIRE p.4

TRAVAUX p.5

ATTRACTIVITÉ p.6 & 7

BIODIVERSITÉ p.8 & 9

PARTICIPATION CITOYENNE p.10 & 11

JEUNESSE p.11

Les coulisses de la Mairie dévoilées aux CM1 de Paul Bert

INTERVIEW p.12

Rencontre avec Colette Camut et Nadine Launay de l'Association Familiale

SOLIDARITÉ p.13

CULTURE p.14

AU MUSÉE p.15

JUMELAGE p.16

ZOOM SUR CŒUR DE LOIRE p.17

PORTRAIT p.18

SPORT p.19 & 20

AGENDA p.21

INFOS PRATIQUES p.22

EXPRESSION POLITIQUE p.23

Daniel Gillonnier

Répond à vos Questions !



Monsieur le Maire, vous êtes absent pour raison de santé depuis plusieurs semaines. Pouvez-vous nous donner quelques nouvelles et nous expliquer comment sont prises les décisions en votre absence ?

*Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,*

Dans la vie, il arrive parfois des moments où les défis personnels se superposent aux **responsabilités publiques**.

Vous avez remarqué mon absence ces dernières semaines, motivées par des raisons de santé.

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer ma **profonde gratitude pour les nombreux messages** de soutien et les vœux de rétablissement que j'ai reçus.

Votre bienveillance est un **réconfort précieux** et elle m'a permis d'aborder cette période avec plus de force.

En ces temps où ma présence physique est temporairement écartée, je tiens à vous assurer que la **continuité de l'action municipale** demeure une priorité absolue.

Je souhaite vous rassurer sur le fait que je reste en contact régulier avec mon équipe et avec notre nouvelle Directrice Générale des Services, Violaine Remy, pour garantir que **toutes les décisions importantes pour notre ville** sont prises avec discernement et dans l'intérêt de tous.

De façon réglementaire, le Code Général des collectivités territoriales prévoit que je sois **remplacé dans la plénitude de mes fonctions par mon 1^{er} adjoint**.

Je comprends vos préoccupations et je tiens à vous assurer que je **reste pleinement engagé dans la réalisation des projets qui nous tiennent à cœur**.

Grâce une **équipe municipale dévouée** : adjoints, conseillers et agents mettent à profit leurs compétences et consacrent une part importante de leur temps pour prendre toutes les mesures nécessaires dans le **respect des procédures et des intérêts de notre communauté**.

Ma convalescence progresse, mais je reste conscient de l'importance de rester patient pour la suite.

En attendant, **je vous encourage à poursuivre votre engagement avec cet esprit de responsabilité partagée qui caractérise notre ville**.

Nous continuerons à avancer vers un avenir meilleur pour tous.

Je vous remercie une fois de plus pour votre soutien indéfectible et votre compréhension.

Bien à vous.

Votre Maire,

Daniel Gillonnier

Daniel Gillonnier répond à vos questions dans votre magazine !
Envoyez vos questions à communication@mairiecosnesurloire.fr

NOUVEL HÔPITAL : le projet de construction avance, les partenaires clés renforcent leur engagement



L'équipe de construction de l'Hôpital de Cosne tient à rassurer la communauté quant à la **continuité** et à la **progression de ce projet** essentiel. Après un an consacré aux études préalables, une **étape marquante** a été franchie par l'obtention du **permis de construire** le 28 novembre dernier.

Ce **Pôle de Santé de proximité** rassemblera les Urgences, un service d'Imagerie, un service de Consultations et d'Hospitalisation de Jour ainsi que **90 lits d'hospitalisation conventionnelle**, répartis en **3 unités** : une unité de Médecine polyvalente de 30 lits, une Unité de Soins Longue Durée (USLD) de 30 lits et une Unité de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) de 30 lits.

Ce **dossier ambitieux** bénéficie du **soutien indéfectible des partenaires** (ARS, Préfecture, élus locaux et parlementaires des départements de la Nièvre et du Cher, représentants des Communautés de Communes de la Nièvre et du Cher, du Conseil Départemental de la Nièvre et du Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté et des médecins et des usagers) qui ont réaffirmé leur engagement à **garantir la réussite de cette entreprise majeure sur le territoire**.

Le GHT et le Centre Hospitalier de Cosne, accompagnés d'un chef de projet, s'assurent du bon déroulement du programme architectural.

La Ville de Cosne-Cours-sur-Loire et le Département de la Nièvre concourent à l'**aménagement routier** et aux **accès en proximité de voiries** (approches cyclables et piétonnières) sur le domaine public. La Ville a également en charge la création d'un **espace de mobilité douce** et d'**aménagement paysager** entre le site du futur Hôpital et les résidences proches.

Le projet entrera dans sa **phase de préparation du chantier pour le démarrage de la construction de l'établissement hospitalier courant de l'année 2024**.

Prévention des inondations

Dans le cadre du **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)** des Vals de Loire, l'équipe de **Sociotopie** est en charge de réaliser une enquête sur la perception et les représentations du risque inondation.

➔ Vous pouvez participer à cette enquête en répondant au questionnaire **avant le 22 mars** : <http://papi-inondation.sociotopie.fr>

➔ Le questionnaire est également disponible en **version papier** à l'accueil de la Mairie de Cosne.



ATTRACTIVITÉ

DU NOUVEAU SUR LE MARCHÉ DU MERCREDI !

Le marché du mercredi est un **rendez-vous hebdomadaire** très attendu, qui réunit les habitants autour d'une large palette de produits primeurs, traiteurs, et articles divers. Récemment, de nouveaux commerçants ont fait leur apparition, apportant une touche de fraîcheur au marché, notamment avec l'arrivée de **producteurs locaux**. Cette diversification renforce l'attrait du marché offrant aux visiteurs des produits de qualité, tout en soutenant l'économie locale.

LA FERME DU BOISSEAU



Producteur, maraîcher de légumes bio, locaux et de saison.

→ En face du coiffeur **Christ'Elle et Lui**.

→ **Vente directe** les **samedis matin** sur son exploitation

www.lafermeduboisseau.com

☎ 06.52.77.25.66

✉ lafermeduboisseau@gmail.com

📱 @La Ferme du Boisseau

📍 Exploitation à La Rêche - 18300 Vinon

LE JARDIN DE SÉBASTIEN



Producteur maraîcher de légumes de saison. Il privilégie l'engrais naturel.

→ **Devant la Caisse d'Épargne**

→ **Vente directe**

☎ 06.44.38.47.64

✉ lejardindesebastien18@gmail.com

📍 Exploitation à Argent-sur-Sauldre (18410)

BERGERIE DE SANTRANGES



Produits fermiers (fromages et yaourts) à base de lait de brebis.

→ **À côté de la boulangerie Bourgeois**

☎ 06.18.36.87.15

✉ bergeriedesantranges@gmail.com

📱 @Bergerie de Santranges

📍 Exploitation au 14 Les Anes - 18240 Santranges

MARE NOSTRUM



Vente de produits méditerranéens : charcuterie et antipastis italiens et grecs.

→ **Devant l'Icosne Café**

Vous avez des questions ou des suggestions pour vos marchés ?

Adressez votre message
à cosne@mairiecosnesurloire.fr

ATTRACTIVITÉ



RECONDUITE DU PROGRAMME ACTION COEUR DE VILLE

Le projet visant à redynamiser le centre-ville repart en force jusqu'à la **fin de l'année 2026**. En décembre 2023, la Ville et la Communauté de Communes Coeur de Loire ont signé aux côtés de leurs partenaires financiers et locaux, l'avenant de prolongation du programme Action Cœur de Ville (ACV).

Les ambitions et priorités du programme sont de **redynamiser le centre-ville**, en termes d'habitat, de commerce, d'emploi,

mais aussi de mobilité... tout en veillant à la **préservation de l'environnement**. Pour ce faire, le projet ACV vise à accompagner les acteurs locaux à relever les défis de transition écologique, tout en prenant en considération les défis démographiques et économiques auxquels ils sont confrontés.

Au-delà de son centre, la Ville cherche à **étendre ses nouvelles ambitions** jusqu'au quartier de la gare et aux entrées de ville. Ainsi, le programme s'articule autour de **5 axes majeurs** pour les trois années à venir :

réhabiliter le centre-ville et réduire les logements vacants ; favoriser le développement économique et le **commerce de proximité** ; développer l'**accessibilité et les mobilités "décarbonées"** ; aménager l'espace urbain et mettre en valeur le **patrimoine architectural et paysager** ; constituer un socle de **services**.

Quelques exemples concrets :

- ➔ Depuis 2 ans, la Ville met en place des actions pour rendre accessibles les **logements vacants** du centre-ville, notamment par le biais du financement d'Action Logement.
- ➔ Des locaux permettant d'accueillir une **boutique éphémère** au sein de la Galerie de Loire sont à disposition des commerçants, professionnels et artisans pour soutenir l'entrepreneuriat local.
- ➔ Le programme ACV cherche à s'inscrire dans une **démarche environnementale**. Pour ce faire, le projet propose de développer la mobilité douce et les accès cyclables pour le quotidien et le tourisme,

de repenser les **connexions entre les quartiers** (ex : relier le quartier Saint-Laurent au centre-ville), mais aussi de développer le plan **Nature en Ville**. Ce dernier vise à la végétalisation et à la désimperméabilisation du cœur de ville.

- ➔ Quant aux services, les **réhabilitations** des écoles vont se poursuivre et une crèche intercommunale ainsi qu'une Maison de santé pluridisciplinaire vont voir le jour. Des **travaux privés** tels que l'installation d'un centre d'imagerie concourent au rayonnement de la ville.

LA REPRISE DU CYCLORAIL SOUFFLE SA 1^{ÈRE} BOUGIE

Cela fait maintenant 1 an que M. Chacqueneau fait le bonheur des petits et grands ! Avec le retour des beaux jours, enfourchez un cyclorail et profitez d'un moment relaxant pour découvrir la beauté du territoire, avec vues sur les méandres de la Loire, sur le val et sur les vignes de Sancerre.

Un peu d'histoire :

Après que le trafic ferroviaire ait été définitivement interrompu en 1966, les voies furent peu à peu démantelées. Seul subsiste un tronçon entre Cosne et Saint-Satur, où circulait jusqu'en 1999 un train de marchandises.

Mais depuis 2004, la ligne revit grâce à l'idée d'un nouveau projet : le cyclorail, proposant un parcours de 7,5 km entre Port-Aubry et Saint-Satur.



INFOS PRATIQUES



2 à 4 adultes,
ou 2 adultes et 3 enfants

..... 13 km
à parcourir en 2 heures

Réservations
uniquement par téléphone
au 06.85.22.80.72

➔ Cyclorail du sancerrois - Pont du P.O. / Port Aubry

LE HÉRISSEON : L'AMI DES JARDINIERS !

Le dos couvert de plusieurs milliers de piquants, le hérisson d'Europe est un **mammifère insectivore** bien connu !

Espèce essentiellement crépusculaire et nocturne, elle se nourrit d'insectes, de vers, d'escargots, de limaces, de petits vertébrés, d'œufs, mais aussi d'aliments d'origine végétale comme des fruits tombés au sol (pommes, glands, baies) et des champignons.

C'est ainsi un **auxiliaire précieux pour les agriculteurs et les jardiniers** !

Le hérisson vit partout où il peut trouver gîte et couvert : des forêts aux milieux bocagers encore bien pourvus de haies en passant par les milieux urbains. Il réalise son hibernation, la mise bas et l'élevage de ses jeunes ainsi que son repos diurne à l'abri dans un nid de végétaux secs, principalement de feuilles, lui-même caché dans les broussailles, dans une remise, sous un tas de bois ou au pied d'une haie.



À partir du mois de mars, les individus **sortent d'hibernation** et s'observent alors notamment dans les parcs et jardins en milieu urbain pour peu qu'ils y trouvent micro-habitats pour s'abriter et se nourrir.

Bien que cette espèce soit encore relativement commune, **plusieurs menaces** pèsent sur elle : trafic routier, empoisonnement par les granulés anti-limaces, noyade dans les points d'eau artificiels aux berges abruptes et lisses, ou encore broyage et entretien des haies.

Il est important de rappeler que bien que le hérisson soit peu farouche, il reste un **animal sauvage** qui a besoin de tranquillité et qui est par ailleurs intégralement **protégé par la loi**.

Il est ainsi **interdit de le tuer, de le capturer ou bien de détruire ou dégrader son milieu de vie**.



*Vous avez observé cette espèce sur la commune, que ce soit dans votre jardin ou en balade ?
N'hésitez pas à transmettre votre observation !
Pour cela, rendez-vous sur le site de la SHNA <https://observatoire.shna-ofab.fr>*



SHNA-OFAB (Société d'Histoire Naturelle d'Autun – Observatoire de la Faune Sauvage)
shna-ofab.fr | contact@shna.fr / Hôpital de la faune Sauvage : <https://www.hfs-centre.com/urgence.php>
Société d'histoire naturelle d'Autun-Observatoire de la faune de Bourgogne

LA BIODIVERSITÉ COSNOISE SOUS L'OEIL EXPERT DES NATURALISTES !

A compter du mois de mars, des groupes de naturalistes vont **arpenter la commune** : la SHNA-OFAB (pour la faune hors oiseaux), la LPO-BFC (pour les oiseaux) et le CBNBP (pour la flore).

Vous ne manquerez pas de les apercevoir, munis de jumelles, de filets, d'épuisettes, ou encore de lampes torches ! Vous les verrez dans les sous-bois, sur les bords de la Loire ou du Nohain, près des ruisseaux, des plans d'eau et des mares, dans les prairies ou encore en pleine ville. **De jour comme de nuit !**

Si vous les croisez, n'hésitez pas à les aborder, ils se feront un plaisir de vous en dévoiler plus sur les prospections en cours.

Un **large panel d'espèces** sera inventorié tout au long du printemps : mammifères semi-aquatiques, amphibiens, flore vasculaire, oiseaux...

L'objectif de ces inventaires est de **compléter et confirmer des données déjà existantes**, mais parfois lacunaires ou anciennes (certaines observations ont été faites il y a près de 20 ans !). Les naturalistes espèrent aussi **découvrir de nouvelles espèces récemment implantées** sur le territoire, comme l'élanion blanc en 2022.



→ Pour en savoir davantage sur les inventaires réalisés, vous pouvez consulter la page dédiée à l'ABC sur le site Internet de la Ville : <https://mairiecosnesurloire.fr/la-ville-sengage-pour-la-nature/>



Observatoire
de la
faune
- Bourgogne



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MUSEUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE



TOUS ACTEURS DE LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ : À VOS AGENDAS !

Inscrivez-vous aux animations et participez aux enquêtes naturalistes.

Tous les événements seront relayés et détaillés sur le site internet et les réseaux sociaux de la Ville, ainsi que dans la presse. **Restez connectés !**

➔ **Samedi 23 mars** : sortie écoute des chants d'oiseaux (LPO-BFC) - 9h - Sur inscription : 06.34.56.67.21 ou nievre@lpo.fr

➔ **Judi 11 avril** : *Animusée-vous !* (Musée de la Loire/SEE Cœur de Loire) - 18h - Sur inscription : 03.86.39.54.54 ou pavillondeloire@coeurdeloire.fr

➔ **Mercredi 17 avril** : découverte des pollinisateurs (SHNA-OFAB) - 14h - Sur inscription : 03.86.78.79.72 ou inscription@shna.fr



LA RÉUNION PUBLIQUE DE LANCEMENT DE L'ABC

L'ABC est officiellement lancé !

Le 23 janvier, ce sont près de **70 personnes** de tout âge qui sont venues au Palais de Loire s'informer sur la démarche et rencontrer les partenaires du projet.

Des échanges fructueux ont été noués autour des différents stands et les animations proposées ont séduit le public.

PARTICIPATION CITOYENNE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : LES DERNIÈRES ACTUS



Élus depuis le 9 décembre dernier, les jeunes se sont réunis pour la première fois le 13 janvier dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, accompagnés de plusieurs élus de la Municipalité.

Au programme de la matinée : visite de la Mairie, dégustation de galettes, tour de table de présentation, explication du rôle d'un jeune élu et calendrier des rendez-vous et visites à venir.

Les jeunes ont aussi échangé sur les différentes actions issues des professions de foi et les ont ensuite mises au vote à main levée.

L'organisation d'un **"Rallye du cœur"** et des actions d'aide aux personnes âgées et en difficulté sont les premières actions retenues par le CMJ. Celles-ci seront réalisées dans les mois à venir.

Le **31 janvier**, ils ont été accueillis par les agents de la Police Municipale qui leur ont présenté leur activité.

Le **3 février**, les jeunes élus se sont retrouvés pour leur premier Conseil Municipal où ils ont élu le Président et le vice-Président, à bulletin secret. Lola Courtois a été élue Présidente et Yanis Guilleux vice-Président.

Le **samedi 9 mars**, ils seront en déplacement à Paris pour la **visite du Sénat**.



LA VIDÉO DES ÉLUS SORTANTS EST À RETROUVER SUR [WEBTVDOC.FR/VIDEO/820/MOI-ET-MA-JEUNESSE-AU-CMJ](https://webtvdoc.fr/video/820/moi-et-ma-jeunesse-au-cmj)

UNE NOUVELLE ÉDITION POUR LE RALLYE CITOYEN

Le **3^{ème} Rallye Citoyen Educap City**, co-organisé par la Municipalité et l'association CAP SAAA, aura lieu le **28 mai prochain**. Il réunira les classes de 6^{ème} des collèges de Cosne-Cours-sur-Loire, Donzy et Pouilly-sur-Loire (environ **380 élèves**).

Le Rallye est une **course d'orientation** où les équipes, munies d'un plan de la ville et d'un carnet de route, doivent définir leur parcours afin de se présenter aux différents points de passage. À chaque point de passage (institutions, associations, entreprises), les enfants doivent **répondre aux questions en notant les réponses** dans leur carnet, ou **réaliser des défis sportifs**.

La meilleure équipe de chaque collège est **récompensée par la Ville et ses partenaires publics et privés** qui soutiennent le Rallye depuis la première édition. Les thématiques mises à l'honneur seront le **Sport en lien avec l'année olympique et la Santé**.

Nouveauté : le village sera installé rue Pierre de Coubertin, aux abords du COSEC. Ce choix a été fait dans le cadre de la Consultation Citoyenne en lien avec les habitants à l'occasion de la refonte du Contrat de Ville et de sa préparation.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Service Participation Citoyenne | participation-citoyenne@mairiecosnesurloire.fr | 03.86.26.50.19

PARTICIPATION CITOYENNE

L'ENGAGEMENT CITOYEN : DES OPPORTUNITÉS DE PARTICIPER À LA VIE DE LA COMMUNE

A la suite de la **matinée d'échanges** autour de la notion d'engagement qui s'est déroulée le 25 novembre* dernier et au regard des **retours positifs** sur cette instance de la part des citoyens présents, **plusieurs rencontres sont programmées en 2024**.

Prévue le 23 mars, la 1^{ère} de ces rencontres portera sur la **responsabilité collective** face aux enjeux écologiques, thème qui n'avait pas pu être abordé en novembre, faute de temps.

Les rendez-vous suivants qui découleront de ces **deux moments majeurs de réflexion collective** auront pour objet la **définition des actions à mener** avec comme toile de fond, le renforcement des liens entre les citoyens et le dialogue social.

Le **calendrier** devrait être le suivant, sous réserve de modifications selon l'avancement des réflexions et actions collectives :

- **23 mars** : réflexion sur la responsabilité écologique et échanges d'idées sur les chantiers réalisables lors de la Journée Citoyenne.
- **15 juin** : Journée Citoyenne.
- **15 juin** : co-construction de "**La journée de l'engagement**"...
- **7 septembre** : Fête des Associations.
- **28 septembre** : sujet de la rencontre à définir avec le collectif de citoyens.
- **23 novembre** : sujet de la rencontre à définir avec le collectif de citoyens.



RENSEIGNEMENTS

Si vous souhaitez intégrer cette instance, contactez le service Participation Citoyenne, par téléphone au 03.86.26.50.19 ou participation-citoyenne@mairiecosnesurloire.fr

* Pour lire le compte-rendu de la réunion du 25 novembre 2023 :

https://participer.mairiecosnesurloire.fr/media/09a9042cab6f8053b022/support_compte_rendu_atelier_25_11.pdf

JEUNESSE



LES ÉCOLIERS DE PAUL BERT DANS LES COULISSES DE LA MAIRIE...

Dans le cadre du **Parcours Citoyen** mis en place au sein de l'école Paul-Bert, **les élèves de CM1** ont eu l'opportunité de plonger dans les coulisses de la Mairie de Cosne, le 26 janvier dernier.

Accompagnés de leurs professeures, Mmes Rousseau et Jalao, les enfants ont pu partir à **la découverte des institutions locales et des symboles républicains**.

L'occasion pour eux de **visiter le Cabinet du Maire** ainsi que le bureau du Service des affaires scolaires et de rencontrer les agents

municipaux.

Patrick Ponsonnaille, Yannis Bonnet et Stéphanie Ouvry, Adjoints au Maire, ont accueilli les **2 classes de CM1**, partageant avec enthousiasme des informations sur le **fonctionnement de la Mairie** et **répondant aux questions des plus curieux** : qui se charge de l'organisation des gymnases ? Pourquoi tant de papiers sur le bureau du Maire ? ...



INTERVIEW

RENCONTRE AVEC COLETTE CAMUT ET NADINE LAUNAY, PRÉSIDENTE ET SECRÉTAIRE DE L'ASSOCIATION FAMILIALE



Cosne, Ma Ville : Pouvez-vous nous présenter brièvement l'Association Familiale ?

Colette Camut : L'Association Familiale a été créée en 1977 à Cosne et fait partie de l'UDAF* depuis tout aussi longtemps. Notre principale activité est d'organiser deux bourses aux vêtements par an, ce qui mobilise beaucoup de temps pour la trentaine de bénévoles qui font partie de l'association.

Avec près de 40 années d'existence, l'Association a-t-elle de nouvelles perspectives et souhaite-t-elle développer ses activités ?

Nadine Launay : Les bourses aux vêtements nous prennent déjà énormément de temps et c'est une organisation qui mobilise beaucoup de monde. Nous manquons parfois de bras et nos adhérents ont en grande partie plus de 70 ans ! Nous devons tout préparer en amont, installer la salle pour recevoir les articles par secteur (vêtements, chaussures, jouets, puériculture...)

et nous devons également vérifier les prix étiquetés par les vendeurs. Nous n'avons pas pour objectif pour l'instant de développer davantage les activités de l'association, mais si nous arrivons à toucher plus de bénévoles et surtout des personnes motivées dans une tranche d'âge plus jeune, alors pourquoi pas... Avis aux amateurs !

Que deviennent les bénéficiaires engendrés par ces bourses aux vêtements ?

Colette Camut : Notre plus grande satisfaction est de venir en aide, en lien avec les services sociaux de la commune, à des personnes dans le besoin. Les bourses nous permettent d'aider des familles en difficulté qui ne peuvent pas forcément se permettre de s'habiller avec du neuf ou de s'acheter des vêtements de marque.

Les bénéficiaires nous ont permis récemment d'aider un enfant à partir en voyage scolaire, ou encore d'aider une maman à acheter des lunettes de vue à son enfant.

Nous faisons également des dons aux associations : nous avons ainsi pu apporter notre contribution au Téléthon, à l'association pour les sinistrés du Maroc, à Mots pour Maux d'enfants... Nous essayons d'apporter notre aide à différentes associations et pas toujours cibler les mêmes.

Notre plus grande satisfaction est de faire plaisir aux gens, nous faisons au mieux et dans une bonne ambiance, et c'est ce qui nous motive !

Et du côté des subventions ?

Colette Camut : Elles nous

permettent de faire fonctionner l'association, mais également de faire de la communication pour nos bourses aux vêtements (affiches, flyers...) ou encore d'acheter du nouveau mobilier et du matériel pour le bon déroulement des bourses.

Outre ces subventions, nous faisons tout pour passer des moments conviviaux entre bénévoles, notamment autour d'un bon repas à la fin de chaque bourse aux vêtements.

Chaque matin, nous nous retrouvons avec plaisir et offrons un bon café à toutes celles et ceux qui viennent prêter main forte. Cela fait partie aussi du bon déroulement de nos bourses aux vêtements et de remercier à notre façon les bénévoles qui donnent de leur temps pour le bon fonctionnement de ces rendez-vous tant attendus. C'est la concrétisation d'un travail effectué tout au long de l'année au travers de réunions et de rencontres qui mobilisent et fédèrent des personnes généreuses et solidaires.

*UDAF : Union Départementale des Associations Familiales de la Nièvre



À NOTER :

La prochaine bourse aux vêtements se tiendra **du mardi 23 au vendredi 26 avril** au gymnase George Sand. L'Association Familiale sera également présente **sur le marché dimanche 21 avril**.

CONTACT

ASSOCIATION FAMILIALE DE COSNE

03.86.26.29.23

colettecamut@me.com

SOLIDARITÉ

ENGAGEMENT QUARTIERS 2030

Suite à la **nouvelle géographie prioritaire** mise en œuvre **depuis le 1^{er} janvier**, Saint-Laurent fait de nouveau partie des **quartiers dits prioritaires**. Dans la continuité du **Contrat de Ville 2015-2023**, ce quartier va ainsi bénéficier d'une nouvelle contractualisation "**Engagements Quartiers 2030**".

Ce projet de territoire qui sera décliné pour les **six prochaines années** est en cours d'élaboration et est **porté par la Municipalité et les services de l'Etat**, en concertation et en complémentarité des partenaires institutionnels et associatifs. Par le biais de ce cadre partenarial, **pouvoirs publics, bailleurs sociaux et associations** s'engageront afin de mettre en œuvre des politiques de **développement social, urbain et économique** en faveur des habitants de ce quartier avec pour objectifs de **réduire les inégalités et améliorer leurs conditions de vie**.

Depuis de nombreux mois, les forces vives du quartier, élus, techniciens et bénévoles, se concertent afin de **définir les enjeux prioritaires qui seront à relever d'ici 2030**. En parallèle, des temps de concertation avec les habitants ont également été réalisés. La **Participation Citoyenne** sera d'ailleurs **au cœur du futur Contrat** afin de permettre aux habitants et usagers du quartier d'être pleinement **acteurs et moteurs des choix stratégiques et opérationnels** qui seront mis en œuvre pour les six prochaines années.

Ces derniers ont ainsi pu exprimer leurs souhaits de voir se concrétiser des projets portant sur l'amélioration du **cadre de vie et le renforcement du lien social** : revoir l'aménagement de certains espaces comme le parc Schweitzer ou le skate-park, **lutter contre l'isolement** en organisant des **événements sportifs ou culturels** au sein du quartier, retrouver un lieu de vie au cœur du quartier...



PRINTEMPS DES RETRAITÉS

La prochaine animation offerte par le CCAS dans le cadre du Printemps des Retraités aura lieu le **vendredi 3 mai** après-midi à la Salle des Fêtes de Cosne.

L'équipe du CCAS et l'**orchestre Guillaume Genty** seront aux commandes afin de proposer aux retraités Cosnois un **après-midi dansant et gourmand** !

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS du lundi 8 avril au vendredi 19 avril.

Se munir obligatoirement d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité.

Plus d'informations au 03.86.28.55.44



ESCAPE KEY

Le Service **Accompagnement au Numérique** du Département propose un **Escape Game pédagogique** autour de la **protection des données personnelles** dans les locaux du CCAS les **jeudis 21 et 28 mars après-midi**. **Cet atelier plongera les participants dans une sombre enquête** : une personne prévoit de déposer une bombe dans un endroit public. Leur mission : explorer le contenu de son sac à la **recherche d'indices** qui permettront de désamorcer la bombe. A partir de 14 ans. Limité à 6 participants maximum par atelier.

Renseignements auprès de Denis Defaut au 06.32.73.79.62

Inscription obligatoire au CCAS : 2 bis rue du Général Binot - 58200 Cosne - 03.86.28.55.44



PROGRAMMATION BIG BANG COSNE



NÉON

Lundi 11 mars à 20h30
Salle des fêtes de Cours
TP 12 € / TR 8 €

Inscrit autant dans l'héritage de Stéphane Grappelli que dans celui de **Didier Lockwood** qui fut son mentor, Mathias Lévy ne s'enferme jamais dans un style ni dans une esthétique. Au sein du Caravan quartet, aux côtés de **De La Soul, Catherine Ringer, Zaz, Marc Lavoine, Louise Jallu**, pour le cinéma et même le théâtre, le violoniste est partout où on ne l'attend pas. Ce **quartet Néon**, né de la rencontre avec le guitariste Pierre Tereygeol, en est un nouvel exemple. Du chuchotement des cordes effleurées à l'électricité sauvagement rock, leur musique, aussi spontanée que détonante, rassemble, galvanise et surprend. **Par-delà les frontières**, comme toujours.

LES INCENDIAIRES À L'OUEST

Lundi 8 avril à 20h30
Salle du Belvédère au Palais de Loire
TP 12 € / TR 8 €

Avec pour seules armes leurs **instruments à vent** et quelques percussions de fortunes, le trio **Les Incendiaires** s'attaque aux compositions d'Ennio Morricone **pour les films de Sergio Leone**. Avec "Le Bon, la Brute et le truand", "Pour Une Poignée de Dollars", "Mon nom est personne" et la trilogie des "Il était une fois...", les déserts et les canyons **s'invitent dans les paysages accidentés du folklore imaginaire**. Groupe appartenant à L'ARFI (Association à la Recherche d'un Folklore Imaginaire) depuis 10 ans, **Les Incendiaires** se sont notamment **produits en France, au Vietnam, au Maroc, en Finlande et dans les Pays Baltes**. "À l'Ouest" est leur 4^{ème} répertoire.



Olivier Bost : trombone, percussions
Guillaume Grenard : trompette, euphonium, percussions
Eric Vagnon : saxophone, percussions, saxophone alto



BIG BANG
PÔLE DE RÉFÉRENCE
JAZZ EN BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

03.86.57.00.00 • billetterie@djazznevers.com

Billets en vente sur djazznevers.com, par téléphone, et directement à l'entrée des concerts
Tarif réduit : étudiants, moins de 18 ans, élèves et professeurs des écoles de musique de la Nièvre et des départements limitrophes, sur présentation d'un justificatif de l'année en cours) / Gratuit moins de 12 ans

Concerts en placement libre | Ouverture des portes 30 minutes avant le début des concerts



LA MAISON : VOTRE RENDEZ-VOUS "CÔTÉ JARDINS"

Une comédie pétillante, drôle et émouvante sur les pouvoirs du théâtre et les rapports entre réel et représentation.

L'homme sans souci



Vendredi 15 mars 2024 à 20h



Salle des Fêtes de Cours



Renseignements :
La Maison
maisonculture.fr
Billetterie sur place
ou au 03.86.93.09.09

ZOOM SUR LA NOUVELLE EXPOSITION : COLLECTION, RACONTE-NOUS UNE HISTOIRE

OUVERTURE DE L'EXPOSITION SAMEDI 20 AVRIL À PARTIR DE 14H



Félix-Joseph Barrias, *Les exilés de Tibère*, huile sur toile, COP 1058 © Musée de la Loire, Ville de Cosne

Il était une fois un musée qui recelait de nombreux trésors. Tous avaient une histoire à nous raconter...

L'exposition "**Collection, raconte-nous une histoire**" propose de présenter des **pièces originales** (tableaux, sculptures, etc.) et de leur laisser la parole. Venez écouter leurs récits et **voyager à travers le temps**, les dimensions et l'espace. Les histoires les plus diverses vous plongeront au **cœur de l'Empire romain**, de ses complots et luttes de pouvoir. Il sera également question de **guerres et de révolution**. Certains récits vous mèneront sur les **rives d'Haïti** quand d'autres vous permettront de prendre un peu de hauteur grâce à la **folle épopée de la montgolfière**. Pour ceux qui préfèrent la terre ferme, **plongez dans l'univers de la lanterne magique**, ancêtre du projecteur cinématographique. Ne vous inquiétez pas, il y en aura pour tous les goûts ! **Romans, théâtre, mythes grecs ou bouddhistes...** Évadez-vous avec le musée de la Loire.

Nouveauté ! "Raconte-moi une histoire"

Le musée vous invite chaque mois à une courte **pause méridienne, culturelle et historique**, avant ou après votre déjeuner. **Venez picorer un peu d'art pour vous mettre en appétit ou digérer !**

JEUDI 11 AVRIL

ANIMATION "ANIMUSÉE-VOUS !"



Henri-François Darniaud, *Les courlis à Nevers*, vers 1930, bois gravé, COG 1091 © Musée de la Loire, Ville de Cosne

18h | Musée de la Loire
Réservation obligatoire au 03.86.26.71.02

En partenariat avec le Service Education à l'Environnement Cœur de Loire, cette **nouvelle animation** qui mixe **art et nature** sera placée sous le signe des animaux, dans nos collections et dans leur habitat naturel. **La première thématique abordera les oiseaux dans l'art et la nature...**

MERCREDI 24 AVRIL

CONFÉRENCE "LA LOIRE NAVIGUÉE : UN FLEUVE TRANSFORMÉ PAR L'HOMME"

18h | Palais de Loire | Présentée par Yves Lecoer
Professeur agrégé et docteur en Histoire contemporaine, Lycée Descartes, Tours
Gratuit, réservation obligatoire au 03.86.26.71.02



Charles Pensée, *Inexplosible "Le ville de Paris" sur la Loire*, lithographie, cliché © Musée de la batellerie de Conflans-Sainte-Honorine

À l'occasion de la parution de **La Loire portant bateaux. Le défi de la navigabilité XVIIIe-XXe s**, Yves Lecoer évoquera la mobilisation des hommes de Loire pour assurer la navigabilité de Saint-Just-Saint-Rambert jusqu'à l'estuaire. **Bateliers, marchands, ingénieurs et agents des Ponts et Chaussées...** ont contribué à faire de la Loire un fleuve humanisé, loin de l'image de la "Loire sauvage". Ces efforts d'aménagement et d'entretien ont été mis au service d'une marine adaptée aux contraintes du fleuve et des **flux commerciaux de l'échelon local à l'horizon international**.

Le musée de la Loire est ouvert de 10h à 12h et de 14h à 18h sauf les samedis, dimanches et jours fériés de 14h à 18h (fermé le mardi). Le musée sera fermé le 1^{er} mai.

Entrée gratuite pour tous le 1^{er} dimanche de chaque mois !

museedelaloire.fr - 03.86.26.71.02 - musee@mairiecosnesurloire.fr

Place de la Résistance - 58200 Cosne-Cours-sur-Loire



Bad Ems

COSNE ET BAD-EMS : 50 ANS D'AMITIÉ CÉLÉBRÉS EN MAI !

Du 9 au 12 mai, les Cosnois recevront Bad Ems pour **fêter 50 ans d'échanges** !

Le Comité de Jumelage s'active d'ores et déjà à concocter un **programme spécial** pour cet événement, qui implique de recevoir les homologues allemands dans des familles cosnoises.

Pour ce faire, tous les Cosnois intéressés peuvent accueillir, **pendant quelques jours**, des personnes avec lesquelles elles pourront échanger et profiter de visites, entre autres.

Au programme :

Jeudi 9 mai : arrivée des familles emsoises à Cosne avec réception officielle de la Municipalité, puis accueil dans les familles.

Vendredi 10 mai : voyage à Paris, organisé par le Comité de Jumelage (les familles d'accueil peuvent y participer si elles le souhaitent).

Samedi 11 mai : journée libre. Les hôtes restent dans leur famille d'accueil ou peuvent partager des moments conviviaux tous ensemble.

Samedi 11 mai - Soirée : dîner officiel avec tous les hôtes.

Dimanche 12 mai : retour à Bad Ems.

L'hébergement est donc de 3 nuits et les repas suivants sont à prévoir :

- Petit-déjeuner du vendredi, du samedi et du dimanche (certaines familles prévoient par ailleurs le pique-nique de leurs hôtes pour le voyage retour).
- Déjeuner du samedi.
- Dîner du jeudi et du vendredi.

Pour plus d'informations, et si vous souhaitez participer à cet échange, veuillez contacter le comité de jumelage.

Toutes les familles d'accueil pourront par la suite profiter d'un **voyage à Bad Ems l'année prochaine** à l'occasion des 50+1 an du jumelage !

RENSEIGNEMENTS

Christian et Nadine Vennink au 03.86.29.67.04 | 06.61.15.28.14
christian.vennink@gmail.com

Zoom sur la Com-Com

collecte des déchets :
les bonnes pratiques à adopter !

Du lundi au vendredi, ce sont 19 agents qui sont mobilisés chaque matin dès 5h, pour assurer la collecte de vos déchets à domicile. En 2023, l'équipe du Service prévention collecte et traitement des déchets Cœur de Loire a ainsi collecté 5 871 tonnes d'ordures ménagères, soit 235 kg par habitant. Pour faciliter la collecte de vos déchets ménagers, nous avons réuni ici quelques rappels de bonnes pratiques.



Comment bien déposer sa poubelle devant chez soi ?

1 Sortir le bon sac

Les ordures ménagères et le tri (emballages et papiers) sont collectés en alternance. Pensez à bien vérifier le type de déchets collectés. Le calendrier des collectes est disponible sur coeurdeloire.fr, au siège de Cœur de Loire (4 Place Georges Clemenceau à Cosne) ou dans votre Mairie. *Attention : les équipes ne collecteront pas votre poubelle si elle ne correspond pas au type de déchet attendu.*

2 Déposer vos poubelles

la veille au soir à partir de 19h

Les tournées commencent à 5h du matin et peuvent parfois être modifiées en cas de travaux, d'arrêtés municipaux... Les horaires de passage peuvent donc varier.

3 Bien fermer vos sacs poubelles

4 Vos poubelles doivent être déposées et facilement

accessibles sur la voie publique

Elles ne doivent pas être en limite de propriété.

5 Pas de vrac dans les bacs

Si vous utilisez un bac : vos déchets doivent être mis dans des sacs bien fermés. *Attention : le bac présenté lors de la collecte doit contenir uniquement le type de déchets attendu le jour du passage.*

6 Veiller à ce que vos sacs pèsent moins de 10 kg

Répartissez vos déchets dans plusieurs sacs si nécessaire.

7 En cas de travaux de voirie, de route barrée

Vos déchets sont à déposer aux extrémités afin qu'ils puissent être collectés.

8 Si vous souhaitez vous équiper d'un conteneur

Pour rappel, celui-ci doit être aux **normes NF ou CE** afin qu'il puisse être agrippé par le lève conteneur de la benne.



Le ramassage pour les points de regroupement

Pour les usagers habitant dans des impasses ou des ruelles difficiles d'accès, des points de regroupements sont mis en place. Ils sont soumis au même calendrier pour les semaines de ramassage et sont réservés uniquement aux sacs jaunes ou sacs poubelles d'ordures ménagères. Ces bacs collectifs sont exclusivement réservés aux habitants concernés et ne sont pas des poubelles de ville.

Je sors mon sac la veille au soir à partir de 19h



Si j'utilise un bac, pas de vrac dans le bac



Ma poubelle ne doit pas peser + de 10 kilos



Retrouvez toute l'info sur coeurdeloire.fr



MARTHE MELLOT : UNE ARTISTE COSNOISE OUBLIÉE

Le 8 mars est la Journée Internationale des Droits des Femmes.

Cette journée spéciale puise ses racines dans diverses manifestations de femmes, dont les luttes ouvrières pour le suffrage universel féminin, en Amérique du Nord et en Europe au tout début du XX^{ème} siècle.

En cette Journée, la Ville a donc souhaité mettre à l'honneur le parcours d'une personnalité locale : Marthe Mellot.



Marthe Mellot | 1870 - 1947

Marthe Mellot, née le 16 février 1870, est la fille de Pierre Mellot, un notaire installé dans le Sancerrois, et de Marie-Sophie Pinon, dont le père est pharmacien à Cosne.

En 1901, elle épouse l'auteur dramatique Louis-Alfred Natanson, dit Alfred Athis, l'un des fondateurs de La Revue blanche. Leur fille, la romancière Annette Vaillant, recevra en 1947 le Prix de Jouy pour son roman *Les Châteaux de cartes*.

Marthe Mellot débute sa carrière de comédienne en 1892 au Théâtre des Menus Plaisirs, dans la pièce *Blanchette* d'Eugène Brieux. Elle interprétera une vingtaine de rôles dramatiques, dans des œuvres d'Edmond Rostand, Armand Salacrou, Jean Anouilh, Federico García Lorca...

En 1909, elle entame en parallèle une carrière d'actrice de cinéma dans *La Rose d'Or* de Gaston Velle. Elle apparaîtra dans une cinquantaine de films : *Les Deux Orphelines*, *Les Misérables*, *La Cage aux rossignols*, *Monsieur Vincent*...

Elle poursuivra son parcours de comédienne et d'actrice jusqu'à son décès le 13 août 1947 à Paris.





XV COSNOIS VAL DE LOIRE :

LE RUGBY SE CONJUGUE AUSSI AU FÉMININ !

L'UCS Rugby XV Cosnois Val de Loire poursuit son développement en engageant une **équipe féminine + de 18 ans** dans le **championnat régional de la ligue Centre Val de Loire** de rugby à X.

Cela s'inscrit clairement dans la continuité du projet de développement de l'UCS Rugby XV Cosnois VDL qui souhaite proposer la **pratique du rugby pour les plus jeunes et les plus âgés, sur tout le bassin de vie.**

Cela permet également de proposer, en local, une **solution rugbyistique pour les jeunes filles - de 18 ans**, licenciées dans le rassemblement Rugby Sancerrois/XV Cosnois.

En fin de saison dernière, suite à la disparition annoncée de la section féminine de Gien, **Pauline Muzeau, joueuse expérimentée, et Jean-François Ensenat, Président** de l'UCS Rugby XV Cosnois VDL, ont décidé de relever le défi de la **création d'une équipe féminine + de 18 ans à Cosne.**

La communication relayée sur les différents réseaux sociaux et le "bouche à oreilles" ont permis de réunir, à la fin de l'été 2023, une **quinzaine de jeunes femmes motivées.**

Une dizaine de novices, encadrées par des joueuses plus expérimentées, ont travaillé sérieusement en écoutant et en respectant les consignes du **coach Eric Prache et de son adjoint Kevin Rolland.**

Sous l'impulsion de leur **capitaine Aurore Bienvenu, une meneuse privilégiant le partage et la bonne humeur**, les filles ont appris en s'amusant !

Le match amical organisé en octobre, contre les féminines de Toucy a confirmé les énormes dispositions de toutes ces joueuses.

L'effectif compte aujourd'hui une **vingtaine de licenciées** et le club est en recrutement permanent.

Toute personne qui souhaite faire un essai pour découvrir le rugby

féminin est la bienvenue (l'objectif étant d'avoir dans l'avenir un nombre de licenciées suffisant permettant d'**engager l'équipe dans le championnat de rugby à XV.**)

Le chemin à parcourir est certainement encore long, mais la confiance est là, les filles s'amusent en travaillant et elles attendent avec impatience de nouvelles recrues pour agrandir la famille du XV Cosnois VDL !

Le rugby féminin est en marche à Cosne, venez le rejoindre !

INFOS PRATIQUES

Entraînements le mercredi et le vendredi à 19h

au Parc des Sports Raphaël Giraux

☎ Renseignements : 06.25.18.34.09

🌐 rugby15cosnois.jimdo.com

xvcosnois@gmail.com

jfensenat@gitec-sas.fr



FOCUS SUR... L'UCS PLONGÉE

Les entraînements de l'UCS Plongée se déroulent à la piscine de Cosne les **mercredis à 19h30**. La section est ouverte à ceux qui le souhaitent âgés au minimum de 14 ans.

- **Ses objectifs** : découvrir et partager la passion de la plongée à travers un baptême (gratuit).

- **L'équipe** : une équipe de moniteurs et monitrices assurent la formation en s'adaptant au niveau de chacun.

La plongée en conditions réelles :

Au niveau local : fosse de Montluçon (Allier), d'octobre à avril et en piscine de 6 m et 20 m de profondeur (le but étant d'apprendre ou de se perfectionner dans de bonnes conditions sur la période hivernale).

En carrière (lac) : à Beffes (Cher) d'avril à septembre . La section profite d'un site de plongée géré par la Municipalité de Beffes pour s'entraîner.

En Mer : environ 4 ou 5 sorties par an (les dernières destinations en date : Juan les pins, Cassis, Hyères, Marseille, Bormes les Mimosas...)

Pour plus d'informations : Pascal Caer au 06.88.40.21.21 | ucsplongee58@gmail.com
<https://ucsplongee58.sportsregions.fr>

100% DE L'INSCRIPTION EST VERSÉE À LA LIGUE NATIONALE
CONTRE LE CANCER, COMITÉ DE LA NIÈVRE



À PARTIR DE 19H VENDREDI
26 AVRIL 2024
COSNE-SUR-LOIRE



PLACE DE LA MAIRIE



labottinepower.fr

lamoustachepower.fr



niÈVRE
Le département



AGENDA

MARS & AVRIL

SAMEDI 2

Soirée théâtre "Tailleur pour dames" (Le Grenier du Nohain) - 18h30 - Salle du belvédère Palais de Loire

DU VENDREDI 8 AU DIMANCHE 10

Regards sur @illeurs (Trait d'Union 58) - Salle de conférence Palais de Loire

SAMEDI 9

Football National 3 Cosne - Vesoul
18h - Parc des Sports Raphaël Giraux

DIMANCHE 10

Régional 3 Rugby XV Cosnois VDL - Sully-sur-Loire
15h - Parc des Sports Raphaël Giraux

LUNDI 11

Dictée (Club de dictée)
18h30 - Salle de conférence Palais de Loire

BIG BANG Cosne :

"Néon" (Mathias Lévy/ Pierre Tereygeol/Camille Maussion/ Eric Perez) - 20h30 - Sdf de Cours
> [Détails en page 14](#)

VENDREDI 15

Spectacle La Maison : L'homme sans souci
20h - Sdf de Cours
> [Détails en page 14](#)

SAMEDI 16

Football National 3 Cosne - Rumilly Vallieres
18h - Parc des Sports Raphaël Giraux

DU LUNDI 18 AU LUNDI 25

Exposition (Formes & Couleurs) - Salle de conférence Palais de Loire

MARDI 19

Cérémonie du 19 mars
Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
Monument aux Morts

Collecte de sang

De 15h à 19h
SdF de Cours

SAMEDI 23

Carnaval - Départ du défilé à 14h suivi du goûter - Place de la Mairie
> [Détails en page 24](#)

Forum Citoyen : "La responsabilité collective face aux enjeux écologiques"
> [Détails en page 11](#)

Brocante (André Billet)
Toute la journée
Place de la Pêcherie

ABC : sortie écoute des chants d'oiseaux (LPO)
> [Détails en pages 8 & 9](#)

DIMANCHE 24

Régional 3 Rugby XV Cosnois VDL - La Berrichone
15h - Parc des Sports Raphaël Giraux

Cosne Triathlon : Bike and Run - À partir de 10h30
Port-Aubry

DIMANCHE 31

Foot : Tournoi de Pâques
Toute la journée - Parc des Sports Raphaël Giraux



MERCREDI 3

Ouverture du Festival Littérature Jeunesse : spectacle pour enfants (dès 5 ans) "**Les vies d'Ulysse**" (Médiathèque)
À partir de 16h30 - Salle du belvédère Palais de Loire | Sur réservation au 03.86.20.27.00

JEUDI 4

Conseil Municipal
Salle du belvédère Palais de Loire - 19h - Diffusé en direct sur la page Facebook @ville.cosne

SAMEDI 6 & DIMANCHE 7

Salon des vins de France (Rotary Club) - De 10h à 19h - SdF de Cosne

Tournoi de badminton (simple, mixte, et double)
Gymnase René Cassin

SAMEDI 6

Soirée théâtre "Palace" (Le Grenier du Nohain)
20h - Locaux du Grenier Place de la Résistance

LUNDI 8

Dictée (Club de dictée)
18h30 - Salle de conférence Palais de Loire

BIG BANG Cosne : Les Incendiaires "à l'Ouest"

(Olivier Bost/Guillaume Grenard/ Eric Vagnon) - 20h30 - Salle du belvédère Palais de Loire
> [Détails en page 14](#)

JEUDI 11

ABC : Animusée-vous ! (Musée de la Loire/SEE Coeur de Loire) - 18h
> [Détails en page 15](#)

SAMEDI 13

Football National 3 Cosne - Gueugnon

18h - Parc des Sports Raphaël Giraux

MARDI 16

Collecte de sang
De 15h à 19h
SdF de Cours

MERCREDI 17

ABC : découverte des pollinisateurs (SHNA-OFAB) - 14h
> [Détails en pages 8 & 9](#)

SAMEDI 20

& DIMANCHE 21 Loto (UCS Twirling Baton)
20h le samedi
14h le dimanche
SdF de Cours

DU MARDI 23 AU VENDREDI 26

Bourse aux vêtements printemps-été (Association Familiale)
Gymnase George Sand
> [Détails en page 12](#)

MERCREDI 24

Conférence "La Loire naviguée : un fleuve transformé par l'homme"
Présentée par Y. Lecoer
18h - Palais de Loire
> [Détails en pages 15](#)

VENDREDI 26

La Bottine/La Moustache (La French Run) - À partir de 19h - Place de la Mairie

SAMEDI 27

Brocante (André Billet)
Toute la journée
Place de la Pêcherie

Football National 3

Cosne - Dijon PTT
18h - Parc des Sports Raphaël Giraux



► Permanences Médecins

Mars :

- Les 2 et 3 : Docteur Monasson - Cosne
- Les 9 et 10 : Docteur Branzan - Pouilly-sur-Loire
- Les 16 et 17 : Docteur Rugeles - Alligny-Cosne
- Les 23 et 24 : Docteur Romary - Cosne
- Les 30 et 31 : Docteur Garin Beauvais - Pougny

Avril :

- Le 1^{er} : Docteur Garin Beauvais - Pougny
- Les 6 et 7 : Docteur Massias de la Gravière - Cosne
- Les 13 et 14 : Docteur Branzan - Pouilly-sur-Loire
- Les 20 et 21 : Docteur Monasson - Cosne
- Les 27 et 28 : Docteur Rugeles - Alligny-Cosne

Pour connaître les coordonnées du médecin de garde, composez le 15.

Pour connaître les coordonnées de la pharmacie de garde, composez le 3237.

► Inscriptions listes électorales

Élections européennes : dimanche 9 juin 2024



Afin de bien recevoir tous les documents électoraux concernant ce scrutin, il est rappelé aux personnes nouvellement arrivées sur la commune qu'elles peuvent s'inscrire sur les listes électorales.

Les personnes qui habitent Cosne et/ou qui ont déménagé (de Cosne à Cosne) doivent également effectuer cette démarche. En cas de doute, contactez le service des Affaires générales de la Mairie.

Attention : les ressortissants des pays membres ont également la possibilité de s'inscrire.

Renseignements : Service des Affaires générales au 03.86.26.50.55

► Cartes d'Identité et Passeports

Pour toute demande de Cartes Nationales d'Identité et de Passeports, la prise de rendez-vous s'effectue désormais en ligne sur le site Internet de la Ville mairiecospnesurloire.fr



ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT

**CONSTRUCTIONS
DU VAL DE LOIRE**



- Pavillons - Rénovation
- Assainissement - Piscines
- Bâtiments Industriels
- Génie civil - Terrassement

16 rue Robert Nabéris - 58200 COSNE-SUR-LOIRE
Tél. 03 86 26 76 92 - Fax 03 86 26 66 19
cvloire@wanadoo.fr - www.cvloire.fr



Boucherie Olivier PRINET

Zone Commerciale Nord du Pont Midou - 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
03 86 24 49 75 • DRIVE : www.achetezencoeurdeloire.fr



Le bœuf tricolore cosne sur loire

www.boeuftricolore.fr

nièvre 
habitat

À vos côtés au quotidien

Notre agence de proximité
à Cosne-sur-Loire

9 Mail Saint-Laurent - 03 86 28 85 40

www.nievrehabitat.com



Les toitures d'**O.R.**

Charpente - Couverture - Zinguerie

Olivier ROCHER

36, Chemin du Champ Blanc
58200 COSNE SUR LOIRE



06 61 34 08 42



lestoituresdor@gmail.com

L'action municipale trace la voie vers un avenir prometteur pour notre ville : accueillante, vivante et active !

Vous avez été témoins depuis le début de l'année, d'initiatives porteuses d'espoir et d'engagements.

2024 a débuté par des rencontres chaleureuses, par l'accueil bienveillant des nouveaux habitants et par une bonne nouvelle : les derniers chiffres de l'INSEE confirment une augmentation de la population.

2024 est l'occasion de nous retrouver autour des actions mises en place depuis le début du mandat : les forums citoyens, le Rallye Citoyen, la programmation des "Rendez-vous du marché", sans oublier l'accès gratuit au Musée chaque 1^{er} dimanche du mois.

2024 marque aussi l'installation du nouveau Conseil Municipal des Jeunes, le maintien du contrat de ville pour Saint Laurent "Engagement Quartiers 2030", la poursuite du programme de revitalisation Action Cœur de Ville et le lancement de l'Atlas de la Biodiversité Communale.

Cette année voit surtout la concrétisation du nouvel hôpital avec le début des travaux et l'arrivée de nouveaux praticiens !

Ces engagements montrent notre détermination à créer un environnement favorable pour chacun.

De Vous à Nous

Cosne en ruine !

Nous assistons à l'effondrement de notre ville du fait de l'absence d'investissements tant financier que moral de la majorité municipale.

La rue des rivières Saint-Agnan n'attend que la démolition de deux maisons acquises lors de notre mandat pour faire peau neuve. Comment peut-on laisser se dégrader une rue empruntée chaque jour par les patients (en majorité en situation de handicap) du Pasori qui doivent slalomer entre trottoirs impraticables et végétation envahissante ?

Nos **bâtiments municipaux** ne sont pas en reste. Depuis 2020, il n'a été réalisé aucuns travaux dans nos salles municipales. La cité technique attend désespérément ses panneaux photovoltaïques. Les écoles, qui devaient

bénéficier d'un budget de rénovation d'1,5 millions €, font décidément bien grise mine.

A l'inverse, des travaux inutiles ont été réalisés au **Vieux Château**, aujourd'hui paré de magnifiques bordures en béton dans le but d'insérer des palissades en bois déjà achetées, idée abandonnée après notre invention en Conseil municipal. Qu'en pense l'architecte des Bâtiments de France ?

Trinquons cependant, avec ou sans limonade, à notre Avenir avec Vous !

M. VENEAU, P. QUILLIER, S. REBOULLEAU, L. LECLERC, A. B.-BAUDARD

Il faut redresser la barre !

Notre ville traverse une période difficile. Jamais, elle n'a été autant acculée et mise en difficulté à tous niveaux. Notre gabarre prend l'eau !

Notre groupe s'est toujours porté force de propositions et d'alternatives. La main tendue n'a jamais été saisie par la Municipalité, préférant s'enfoncer dans ses certitudes. Or, nos services publics scolaires, municipaux, de santé se sont considérablement dégradés. Pire, soit la Municipalité a laissé faire ou n'a pas su ou voulu agir efficacement.

Nos classes ferment, la future (?) maison de santé est un fiasco financier, le futur soi-disant hôpital disposera de moins de services et à l'heure où nous écrivons ces lignes le budget alloué ne permet pas de couvrir le montant des

travaux. Sur les ordures ménagères, le spectacle des sacs poubelles est omniprésent dans nos rues, la taxe des ordures a explosé de 33% et risque de bondir de + de 20%. Nous nous y sommes opposés alors que la Majorité municipale élargie au groupe de M. Veneau est pour.

Nous souhaitons à nouveau un prompt rétablissement à M. le Maire et par transparence démocratique savoir qui dans l'exécutif municipal fait quoi, comment et avec quel mandat de décision ?

Pour Cosne @utrement

Hicham BOUJLILAT

Martine BOREL

Isabelle DENIS



Horaires de l'accueil de la Mairie

Du lundi au vendredi
08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30

Permanence du Maire et ses élus

Sur rendez-vous
Téléphone : 03 86 26 50 00
secretariatelus@mairiecosnesurloire.fr

Le prochain Conseil

Municipal se déroulera le **4 avril** à 19h au Palais de Loire et sera retransmis en direct sur la page Facebook de la Ville.



**SAMEDI 23 MARS
A PARTIR DE 14H**

CARNAVAL

**DÉFILÉ DANS LE CENTRE-VILLE
DÉPART ET ARRIVÉE PLACE DE LA MAIRIE**

SUIVI D'UN GRAND GOÛTER



Ville de
Cosne-Cours-sur-Loire